À Dieu père François Legaux



Nous prions à l'intention de l'abbé François Legaux, prêtre du diocèse de Chartres, décédé à son domicile de Cloyes le samedi 26 février, à l'âge de 85 ans.

Ses obsèques ont été célébrées à la cathédrale de Chartres le jeudi 3 mars à 14h30. Il est inhumé dans le caveau familial à Bar-sur-Aube.

Nous rendons grâce pour sa vie et son ministère.

Mot d'accueil de France Parent pour les obsèques de l'abbé François Legaux à télécharger en PDF : <u>ICI !</u>

Gardons au cœur cette parole de l'Épitre aux Hébreux de ce dimanche : « Frères, au dernier jour, quand cet être périssable aura revêtu ce qui est impérissable, quand cet être mortel aura revêtu l'immortalité, alors se réalisera la parole de l'Écriture : La mort a été engloutie dans la victoire. Ô Mort, où est ta victoire ? »

Biographie

Né le 8 mars 1937 à Bar-sur-Aube,

Baptisé le 7 mai 1937 à Bar-sur-Aube

Confirmé le 10 juin 1948 à Abbeville

Ordonné diacre le 3 juillet 1966

Ordonné prêtre le 24 juin 1967

Missions

En études à l'Institut catholique de Paris

Délégué diocésain à la pastorale familiale (1968)

Adjoint au délégué diocésain à la pastorale des vocations (1968-1969)

Délégué diocésain à l'œcuménisme (1970)

Curé de Viabon (1971)

En outre, vicaire coopérateur de Fains-la-Folie, Villeau, Ymonville, Prasville et Moutiers en Beauce (1973)

Curé de Cloyes, vicaire économe d'Autheuil et Romilly-sur-Aigre (1977) ainsi que de St-Jean-Froidmentel et Villebout (diocèse de Blois)

Doyen de la Beauce dunoise (1977-1979 puis 1983-1989)

En outre, vicaire économe de La Ferté Villeneuve et Charray (1978)

En outre, vicaire coopérateur de Thiville, Lutz-en-Dunois, Ozoir-le-Breuil, Le Mée, St-Cloud-en-Dunois et Villampuy (1982)

Administrateur paroissial d'Arrou, Courtalain, Boisgasson, Chatillon en Dunois, Langey et Saint-Pèlerin (1988)

Curé du groupement paroissial de Cloyes, modérateur du groupement paroissial d'Arrou et secrétaire de la zone du Dunois (1990)

Chargé de l'accueil des catholiques liés au mouvement issu de Mgr Lefebvre, qui demandent leur réintégration dans la communion de l'Église (1988)

Recteur de la cathédrale Notre-Dame de Chartres (1991-2000)

Délégué diocésain pour le diaconat (1991)

Vicaire judiciaire pour le diocèse de Chartres (1992)

Chanoine titulaire (1993)

Chancelier du diocèse (1997)

Administrateur du diocèse de Chartres (1997-1998)

Confirmé dans la fonction de chancelier (1998)

Recteur émérite de la cathédrale, chargé des relations internationales (2000)

Aumônier du centre de détention de Châteaudun (2000)

Curé in solidum des secteurs Bonneval, Châteaudun, Cloyes, Arrou (2008-2009)

En résidence à Cloyes